# Journal Municipal



Volume 26, Numéro 3 Mars 2021

Sommaire			
Mot du maire			
Horaire des messes !			
Journées supplémentaires de ski!			
Le conseil en bref	4		
Indice de vitalité économique!	4		
L'école Ste-Marie- un exemple de dynamisme!!!	5		
Des nouvelles de la Maison de la Famille	6		
Les Diabétiques Amis du KRTB!!!	7		
Éco-Bulletin	7		
Publicités	8		

### MOT DU MAIRE



PARTIE 1 – ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER – ORGANISATION DU TRAVAIL

Le mois de mars, c'est traditionnellement le mois des tempêtes. Les 1° et 2 mars dernier, nous avons gouté aux sautes d'humeur de dame nature et de certains citoyens qui ont communiqué leur frustration à l'égard de l'état des routes. Je trouve donc pertinent de rappeler comment fonctionne le service d'entretien du réseau routier.

Dans le rapport de diagnostic organisationnel déposé par la firme Raymond, Chabot, Grant Thornton en 2020, il a été recommandé de modifier la façon de préparer les horaires de travail.

Auparavant, les travailleurs étaient payés à la semaine. Leur présence au travail pouvait atteindre 72 heures (et même plus) par semaine avec des congés obligatoires pour leur permettre de décrocher, ne serait-ce que pour aller à des rendez-vous médicaux. L'ancien horaire prévoyait en tout temps 4 employés de jour et 2 employés de nuit, tous assujettis à des quarts de travail de 12 heures. Pas étonnant que certains employés ont décidé de quitter au fil des années et que les autres ont fait pression pour que ça change.

Le consultant en ressources humaines a analysé le cadre de travail de plusieurs municipalités de taille comparable. Il en est venu à la conclusion de changer le cadre de travail des employés dans le but d'avoir la présence des employés au moment où on en a le plus besoin. C'est pourquoi les employés sont maintenant payés à l'heure et que le temps supplémentaire est payé après un bloc de 160 heures par mois. Donc, un employé peut faire 55 heures dans une semaine sans être payé en temps supplémentaire en autant que le total des heures de travail pour le bloc de 4 semaines ne dépasse pas 160 heures.

Le résultat après une première année de mise en pratique de cet horaire est satisfaisant. Lors de tempêtes, on ne perd pas des employés brûlés par leur présence au travail avant cette tempête ou en congé obligatoire. Ils sont tous là pour répondre aux besoins du service quand c'est le moment de combattre les attaques de mère nature.

C'est ce qui fait qu'il n'y a pas nécessairement une équipe de 2 travailleurs en poste de soir et de nuit. Il n'y a qu'un responsable de garde qui patrouille. Si le besoin est de gratter ou de sabler les chemins, il fait rentrer du personnel.

## PARTIE 2 – ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER – VITESSE D'EXÉCUTION

L'autre aspect du travail d'entretien souvent critiqué est la vitesse d'exécution du déneigement et du déglaçage. Certains parlent de négligence. Mais qu'en est-il vraiment?

Tout d'abord, rappelons qu'il y a 142 kilomètres de voies de circulation à déneiger et à déglacer. Il est humainement impossible de rendre pleinement fonctionnels les rues et les routes dans un court délai après une précipitation surtout si le vent s'en mêle. Quand le vent souffle, il faut refaire et refaire chaque circuit avec les camions de déneigement parce que les lames de neige se forment avec une rapidité déconcertante avant même que les camions aient terminé leur circuit.

La municipalité n'a pas une obligation de résultat, mais une obligation de moyen. Ce qui signifie qu'on doit dans les meilleurs délais déployer les ressources pour faire le travail. On ne peut pas être reconnu coupable d'un bris quelconque ou d'une sortie de route parce qu'on n'a pas réussi à ramener le chemin dans un état acceptable dans un délai d'une(1) heure, de 4 heures ou même de 10 heures après la précipitation en autant que les effectifs sont au travail.

L'entretien du réseau routier est notre priorité. Mais il faut comprendre qu'il s'agit d'un travail complexe avec son lot de surprises: bris de camions, fatigue, sorties de route de camions, etc... Et il est prouvé que le climat n'est plus le même qu'il était il y a 20 ans. Il y a plus de périodes intenses qu'auparavant (variation pluie-neige, précipitations spectaculaires, vents forts, pluie verglaçante, etc...).

Concernant les véhicules d'urgence, si la municipalité a fermé un rang à la circulation routière (autant pour la sécurité des citoyens que pour la sécurité des déneigeurs) et que survient une urgence

médicale dans ce secteur (exemple un infarctus), sachez que les services 911 appellent le responsable du service d'entretien pour ouvrir ce chemin enneigé de façon à faire circuler les véhicules d'urgence. Depuis quelques années, la municipalité est appelée à faire ce travail spécial au moins 1 fois par année. Si l'accumulation de neige est telle qu'on ne peut dégager le chemin, le Service de Sécurité Incendie est appelé pour envoyer le traineau d'assistance médicale (lequel est entreposé à Saint-Jean-de-Dieu).

Je profite de l'occasion pour rappeler qu'il est interdit de franchir un point de barrage quand on ferme un rang. Le contrevenant est passible d'une amende de 300\$. Ce contrevenant met sa vie en danger. Il pourrait facilement s'enliser un peu plus loin dans un banc de neige sans secours immédiat pour le sortir de sa fâcheuse situation et souffrir d'engelures.

Le conseil est satisfait du travail accompli par nos déneigeurs. C'est un travail exigeant qui demande beaucoup de précision et de dévouement. Malheureusement, les médias sociaux véhiculent souvent des jugements hâtifs qui ne rendent pas justice au travail colossal abattu par nos employés. Le travail de notre service d'entretien est-il parfait? Absolument pas. On observe des inégalités au niveau de la qualité de service atteint entre les secteurs couverts. C'est pourquoi nous prenons le temps de nous asseoir avec les responsables du service pour voir qu'est-ce qu'on peut faire pour améliorer le service.

Saint-Jean-de-Dieu a le réseau routier le plus imposant de la MRC des Basques (141 kilomètres de voies à déneiger) auquel on doit ajouter 4,4 km pour le tronçon de St-Clément. L'étendue de ce territoire a une incidence sur la masse salariale: 176 501 \$ ont été versés en salaires en 2019. Par contre, 209 089 \$ ont été versés en subvention par le MTQ pour l'entretien des routes 293 et 295. Disons que ça aide à payer l'épicerie (même si les dépenses

totales pour l'enlèvement de la neige en 2019 se sont élevées à 539 696 \$).

Alain Bélanger, maire



## FABRIQUE ST-JEAN-DE-DIEU HORAIRE DES MESSES

### FABRIQUE SAINT-JEAN-DE-DIEU Horaire des messes : JEUDI SAINT LE 1<sup>er</sup> avril 2021 Saint-Jean-de-Dieu 19 h

F. François Jean (50 ans)	.François	Ouellet	et Ghi	islaine
Côté				
F. Abbé Jean-François Drapeau	France	Bilodeau	et	Serge
Rioux				
Familles défuntes	.Colette	Laplante e	t Jear	n-Marc
D'Auteuil				
F. Fernande April	.Gabrielle	Turcotte	Roulea	au
Parents défunts D'Auteuil	.Raymon	de et Grati	en Let	olond

### Dimanche 4 avril 2021 Pâques Saint-Jean-de-Dieu 10 h

F. Jeanne, Louise Côté,	
Maurice Sirois et Joseph Rioux	Marielle Côté
F. Lucille Rioux	Son époux Roméo
F. Damien, Juliette et Marc Dumont	Isabelle Dumont e
Benoit Leblond	
F. Bertha Côté et Élie Sénéchal	La famille
F. Juliette Rioux	La famille
Biens de la terre	Jean-Marc Bastille
Famille Rioux, Morency et Talbot	Madeleine Sénéchal

### 100 personnes

Le port du masque et la distanciation sont obligatoires.

Nous vous remercions de votre compréhension. INFORMATION AU 418-963-2021, Nicole.

### LAMPIONS DE PÂQUES, ST-JEAN-DE-DIEU

La lumière jaillit, éclatante, rayonnante, et éternelle est de retour à l'occasion de La Résurrection de Jésus, Cette lumière sera avec nous, des lampions au coût de 10\$ brilleront à l'église de Saint-Jean-de Dieu. Nous vous invitons à réserver votre lampion en communiquant avec Jean-Marie Côté au 418-963-3218, ou Nicole, au presbytère : 418-963-2021. Merci de poursuivre cette belle tradition et de votre encouragement!

Le Conseil de Fabrique vous souhaite Joyeuses Pâques à tous!



## JOURNÉES SUPPLÉMENTAIRES GRATUITES DE SKI !

Le Parc du Mont-Saint-Mathieu ajoute des journées supplémentaires de ski gratuites les jeudi 25 mars, vendredi 26 mars, samedi 27 mars, et dimanche 28 mars.

Important: ces journées sont accessibles seulement aux citoyens de Saint-Jean-de-Dieu qui n'avaient pas réservé leur place ou n'avaient pas pu se présenter lors des journées gratuites de janvier.

Les citoyens qui se sont déjà présentés ne pourront pas réserver une deuxième fois.

Voici la marche à suivre pour profiter de ces journées :

- Réserver obligatoirement votre place par courriel à secretariat1@saintjeandedieu.ca ou par téléphone au 418-963-3529, poste 0 (en laissant vos coordonnées ainsi que l'activité désirée : ski alpin, planche ou glissade, et votre choix de journée). Une seule journée d'inscription par personne de St-Jeande-Dieu:
- Une preuve de résidence (<u>pièce d'identité avec</u> <u>adresse</u>) sera exigée sur place : vous devrez vous présenter à la billetterie à votre arrivée (obligatoire);
- Vous ne pourrez pas changer de date ou d'activité pratiquée. Ceux qui le feront se verront refuser l'accès; - Réservation au plus tard le 24 mars à 12h;
- La gratuité n'inclut pas la location d'équipement;
- Les cartes d'identité acceptées avec adresse sont les suivantes: permis de conduire, carte étudiante, carte d'hôpital, compte de taxes ou autre. Les enfants n'ayant pas de carte avec adresse devront être accompagnés de leur parent;
- Pour ceux qui n'ont pas de carte d'accès RFID, on leur en remettra une gratuitement à condition qu'il la ramène à la billetterie à la fin de leur journée.





PARC DU MONT-SAINT-MATHIEU



### LE CONSEIL EN BREF...

Le Service de Sécurité Incendie a été à l'honneur lors de la séance du conseil du 8 mars dernier. Outre le cinquième paiement autorisé pour les travaux de construction de la nouvelle caserne au montant de 251 172.51 \$ (ce qui porte à 1 316 435.54 \$ plus taxes le total des paiements effectués à ce jour), l'engagement de nouvelles recrues a été officialisé.

En effet, quatre nouvelles recrues ont été embauchées dans un même mois pour le SSI de Saint-Jean-de-Dieu, une première depuis 5 ans. La nouvelle caserne a un effet d'entraînement positif à n'en point douter. La tendance dans le Québec, selon le ministère de la sécurité publique, est à la baisse (à titre d'exemple, la MRC de la Matapédia a avisé la population que si le nombre minimal de pompiers volontaires n'est pas atteint au 30 avril 2021 ou si, après cette date, le nombre minimal de pompiers ne peut être maintenu, la MRC de La Matapédia entreprendra le processus de fermeture des casernes de Saint-Vianney et St-Léon-le-Grand).

Par la suite, le rapport annuel en lien avec les activités du schéma de couverture de risques incendie a été déposé (lequel apporte un suivi sur les 63 actions du schéma). Enfin, une autorisation d'achat a été donnée pour le logiciel « Première Ligne » qui permettra aux officiers du SSI de Saint-Jean-de-Dieu plus de rapidité de travail pour les inspections, la transmission des informations au ministère et la préparation des rapports d'intervention. Le coût des licences est de 2700 \$ alors que le coût des services professionnels rattachés à son implantation s'élève à 2235 \$.

Deux projets ont reçu leur certificat de réception définitive : 1) travaux de pavage des rues Gauvin Ouest et 1ère avenue (avec une libération de la retenue au contrat s'élevant à 2795.65 \$ taxes incluses) et 2) Réfection des rues Place-Parent, de la Villa et D'Auteuil (avec conservation de la retenue au contrat de 4401 \$ pour la reprise des travaux d'engazonnement par nos employés).

Par la suite, un paiement de 20 197.71 \$ a été autorisé pour les travaux permettant l'accès universel au Centre communautaire et sportif Jean-Claude-Bélisle (ce qui porte à 84% l'avancement du projet).

Enfin, un mandat a été confié à l'entreprise « Gagnon Image » pour la fabrication de 3 lutrins d'interprétation au prix unitaire de 1495 \$ plus taxes et d'une enseigne murale au coût de 1680 \$ plus taxes, tous destinés à identifier le parc « Jean-Claude-Caron » tout en rappelant la contribution de M. Caron à sa collectivité (en particulier pour sa contribution au bien-être des aînés). À noter que ce projet s'est vu attribuer par la MRC des Basques une subvention de 5000 \$.



## INDICE DE VITALITÉ ÉCONOMIQUE

À la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a conçu l'indice de vitalité économique. Cet indice constitue un outil de connaissance permettant de mesurer la vitalité des territoires.

L'indice a été conçu à partir de trois indicateurs représentant chacun une dimension essentielle de la vitalité économique des territoires, soit :

- ✓ Le marché du travail (taux de travailleurs de 25 à 64 ans):
- ✓ Le niveau de vie (revenu médian de la population de 18 ans et plus);
- ✓ Le dynamisme démographique (taux d'accroissement annuel moyen de la population sur une période de 5 ans).

Pour les municipalités de la MRC des Basques, voici l'évolution des indices de vitalité économique établis par l'ISC :

Municipalité	Indice 2016	Indice 2018	Quantile
Notre-Dame- des Neiges	-3,03499	-2,96565	Q4
Saint-Clément	-3,35198	-2,52567	Q4
Sainte-	-8,79584	-5,0746	Q4
Françoise			
Saint-Éloi	-2,31353	-5,63506	Q4
Sainte-Rita	-17,45047	-4,81042	Q4
Saint-Guy	-33,06304	-40,11955	Q5
Saint-Jean-de-	-2,85491	-3,51741	Q4
Dieu			
Saint-Mathieu-	-5,35417	-1,65749	Q3
de-Rioux			
Saint-Médard	-18,20917	-20,32888	Q5
Saint-Simon	-5,52163	-7,35619	Q5
Trois-Pistoles	-9,75946	-9,23871	Q5

Ce qu'il faut voir dans ces chiffres, c'est d'abord que toutes les municipalités de la MRC des Basques accusent un retard en matière de vitalité économique. Par contre, Saint-Jean-de-Dieu continue d'avoir un des meilleurs indices dans la MRC (4° pour l'indice 2018). Cette statistique est

la moyenne de 3 variables: le revenu total médian des particuliers de plus de 18 ans évalué à 26 592 \$, le taux de travailleurs de 25 à 64 ans évalué à 71% et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur 5 ans (2013 à 2018) fixé à 2.1 pour 1000 habitants.



## L'ÉCOLE SAINTE-MARIE, UN EXEMPLE DE DYNAMISME



Avec la pandémie qui pose des restrictions sanitaires multiples et qui affectent le moral de tout le monde, l'ambiance est moins agréable qu'avant à l'école intégrée Sainte-Marie. Dans le cadre d'une semaine thématique « Acts of Kindness » (actes de gentillesse en français), les élèves devaient réfléchir dans leur cours d'anglais. C'est dans ce contexte que certains élèves de secondaire 2 de l'école Sainte-Marie, en l'occurrence Alice Chamberland, Raphaël Rioux et Dylan Trottier, ont eu l'idée d'offrir quelque chose de rassembleur aux élèves.

L'intention était d'offrir un coton ouaté personnalisé à toute l'école, jeunes et vieux, ce qui était impossible à réaliser financièrement. Cependant, avec l'aide financière de Bonichoix qui contribua pour un montant de 500 \$, l'idée est devenue réalité au grand bonheur de tous. Au lendemain de cette demande, par un heureux hasard, le ministre Roberge annonçait un budget pour des projets visant à améliorer le climat, donc visant le bien-être des élèves et du personnel. Peut-on dire que ces trois jeunes sont des précurseurs et des leaders ? Très certainement et nous en sommes fiers. Un gros merci également à notre épicerie Bonichoix et à Jacky Lévesque.



Marie-Pier Thériault, directrice, Jacky Lévesque, contributeur et les 3 élèves-initiateurs

## Des nouvelles de votre Maison de la Familles des Basques

Saviez-vous que beau temps, mauvais temps, pandémie, pas pandémie, la Maison de la Famille des Basques est là pour vous!? Nous suivons les consignes sanitaires et présentement nous offrons des activités autant en virtuel qu'en présence! Différentes activités sont offertes autant pour les parents, les petits et les grands jusqu'à 12 ans! Toute notre programmation est disponible sur notre page Facebook ainsi que sur notre site Internet.

Camp de jour estival : Il est temps d'inscrire vos petits au camp de jour estival (pour les 2-6 ans!). Le formulaire d'inscription est disponible via notre page Facebook et sur notre site Internet, vous pouvez également nous appeler afin de faire l'inscription!

Depuis septembre 2020, nous avons mis sur pied le **projet ambassadeur**. Ce projet consiste à regrouper des parents dans chaque village, afin d'être plus présent partout sur le territoire, d'organiser une activité d'ici juin 2021, ainsi que d'évaluer les différents besoins des familles.

.À St-Jean-de-Dieu le comité est constitué de Marie-Ève Morin, Yanouk Duval, Mélanie Castonguay et Tanya D'Auteuil.

Ils sont en train d'organiser une grande fête des métiers pour tous les enfants de St-Jean-de-Dieu, le samedi 22 mai ! Les enfants auront la chance de s'inscrire à différents kiosques afin de faire une activité ludique qui leur permettra d'en apprendre plus sur ce métier ! Surveillez les pages Facebook de la Maison de la Famille et des loisirs de St-Jean-de-Dieu ainsi que les autres médias, nous vous transmettrons tous les détails dès que nous aurons confirmation que l'activité pourra se tenir à cette date en lien avec les consignes sanitaires.

Vous avez besoin de conseils, de support, d'écoute, d'informations ou autre ?

Appelez-nous ou écrivez-nous, il nous fera plaisir de vous accompagner!

Téléphone: 418-851-2662

Email: mdfbasquesanimation@outlook.com Facebook: maisondelafamilledesbasques

Maison de la famille des Basques



### Merci de porter attention à ce message!!

Juste prendre le temps pour vous revenir et rappeler l'importance d'agir ici (au K.R.T.B.) pour être en réponse à la population de chez nous.

Plus que jamais, **Les Diabétiques-Amis du K.R.T.B.**, nous sommes et voulons être un organisme de proximité c'est-à-dire :

- Répondre plus adéquatement aux besoins de nos membres. (Tous aspects confondus)
- Prise en charge des éléments d'accompagnements, de formation, d'information, de support et d'aide; directement à nos membres.
- Maximiser nos liens avec les partenaires du milieu pour une plus grande offre de services.
- Notre priorité : Nos membres et le support direct aux membres à la mission d'ici.

Merci de faire le lien avec Les Diabétiques-Amis du K.R.T.B.

- Par votre carte d'Adhésion
- Par vos demandes et l'expression de vos besoins spécifiques comme diabétiques.

Votre engagement à la mission ici, doit passer par votre adhésion avec nous pour que l'on continue à vous assurer : présence, support, référence, et une reconnaissance assurée. Pensons ici, avant de penser ailleurs.

Je vous rappelle que notre force ici sera avant tout, notre capacité à agir ensemble et dans le respect des gens d'ici. Faisons-nous un devoir de nous engager pour nous, pour notre Association et notre région car notre force de base c'est d'être et d'agir ensemble.

Au plaisir de vous servir, de vous supporter et d'être avec vous dans la mission que porte l'Association "Les Diabétiques-Amis du K.R.T.B."

Diabétiquement vôtre dans l'engagement.

Noel Thériault, Président LES DIABÉTIQUES-AMIS DU KRTB 28, rue Joly, 6° étage, C.P.1463 Rivière-du-Loup (Québec) G5R 4M1 Bureau 418 862-7428 Télécopie 418-862-4099 Courriel : da-krtb@bellnet.ca



## OUVERTURE de L'ÉCOCENTRE

## 14 avril 2021



## Récupération des Basques

Du 14 avril au 13 novembre

### Mercredi au samedi

de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

### Point de Dépôt

Ouvert à l'année

### Lundi au vendredi

de 8 h 12 h et de 13 h à 16 h



Des frais peuvent s'appliquer au-delà d'un certain volume et pour certaines matières



recuperationdesbasques.com



## **DES QUESTIONS?**

**Co-éco** 418 856-2628 poste 0

www.co-eco.org





Les Entreprises Jean D'Auteuil Inc. 30, rue Lafrance, St-Jean-de-Dieu 418-963-1328/418-863-2060

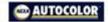
- Excavation
- Déneigement
- Drainage
- Installation septique
- Champ d'épuration







- Vente d'autos et camions usagés"
- Pose de pare-brise
- Peinture, débosselage
- Réparation de véhicules accidentés

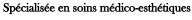


Réjean Saindon, prop. 963-3627









#### Services offerts Soin visage

- Soin pieds (recu)
- Microdermabrasion (Derma pod)
- Rajeunissement du visage (SRS)
- Traitement cellulite (Lumicell Waves 6)
- Remodelage corporel (Lumicell Waves 6)
- Hormonal Science (Perte de poids)
- Infusion d'oxygène intraceuticals (rides)
- Thermocoagulation

- Épilation au laser Électrolyse
- Épilation sucre et cire
- Extension de cils
- Maquillage
- Manucure
- Salon de Bronzage
- Détoxication ionique
- ◆ Excavation, chemins forestiers
- ♦ Installations septiques "Ecoflo" ♦ Service de tamisage, démolition
- ◆ Transport de tout genre
- ♦ Vente de gravier conforme
- ♦ En affaires depuis 50 ans

#### Joël Gagnon

150, rue Principale Nord, St-Jean-de-Dieu QC G0L 3M0

Tél.: 418-963-2084

Cell.: 418-868-5146 Au plaisir de vous servir!





